

ÉLECTIONS CMCAS

18 AU 22 NOVEMBRE 2021

Modalités de vote

Vous êtes appelé.e.s à voter pour les élections de vos conseils d'administration de CMCAS du 18 au 22 novembre 2021. Les modalités prévues sont le vote électronique pour les actifs et les inactifs. Les inactifs ont également la possibilité de voter par correspondance, modalité que la FNME-CGT vous préconise.

Je suis actif

Je reçois mon **identifiant** 2 fois par courrier début **novembre**.
(pays d'outre-mer : entre le 21 octobre et le 4 novembre).

Je vote en ligne

@

avec une adresse mail «pro»	Sans adresse mail «pro»
Je reçois mon mot de passe sur mon mail professionnel début novembre .	Je reçois mon mot de passe par SMS sur mon numéro de téléphone début novembre .

➡ ➡

Début du vote électronique
18 novembre 8 h



Mode d'emploi
En ligne, j'entre mon **identifiant**, mon **mot de passe** et je réponds à la (ou les) **question(s)** sécurisée(s).

↓

Clôture du vote électronique
23 novembre à 8 h (heure métropole)

Je suis inactif

Je reçois mon **mot de passe** par **SMS** sur mon numéro de téléphone début **novembre**.

⬅ ➡

Je vote par correspondance	Je vote en ligne
	@
Je reçois mon matériel de vote par correspondance 2 fois par courrier en octobre (pays d'outre-mer : à partir du 18 septembre).	Je reçois mon mot de passe et mon identifiant par courrier 2 fois vers le 15 et le 24 octobre (pays d'outre-mer : 8 et 14 octobre).

↓ ↓

Clôture vote par correspondance le 16 novembre (le cachet de la Poste au 10 novembre faisant foi)	Début du vote électronique 18 novembre 8 h
Si date dépassée →	Mode d'emploi En ligne, j'entre mon identifiant , mon mot de passe et je réponds à la question sécurisée.
	↓
	Clôture du vote électronique 23 novembre à 8 h (heure métropole)



Dates du scrutin en ligne :

du jeudi 18 novembre 8 h
au mardi 23 novembre à 8 h



Dates du scrutin par courrier :

d'octobre
au mercredi 10 novembre



Hotline téléphonique 24h/24, 7j/7 : 02 96 50 50 61

Contact pour toute question, y compris pour la récupération de vos codes.

Modalités pour la récupération des codes pour les actifs et les inactifs

Vous faites partie des 130 000 actifs des IEG à voter par voie électronique

1°) Vous allez recevoir une enveloppe contenant un courrier avec un identifiant et un mode opératoire pour voter



2°) vous allez recevoir votre mot de passe : sur votre adresse mail professionnelle si vous en possédez une, ou par SMS, sur le numéro de téléphone déclaré

Vous n'avez pas accès à votre boîte mail (congé, formation, CET, ...), et vous voulez récupérer votre code pour voter CGT ?



Allez sur www.cmcas.webvote.fr et entrez votre identifiant reçu par courrier.

Procédure réassort en ligne du mot de passe

Pour l'authentification :

Nom / Prénom + date de naissance



7 derniers caractères de l'IBAN du compte où le salaire est versé



Envoi du code par SMS sur N° communiqué par l'électeur

Si vous rencontrez un problème,
Hot line dédiée aux électeurs : 24h/24 et 7j/7
par téléphone au 02 96 50 50 61

Vous faites partie des 134 000 inactifs pensionnés des IEG à recevoir votre matériel de vote par correspondance et vote électronique par courrier (attention le 2^e envoi de rappel ne contient que l'identifiant et le mot de passe).



Vous n'avez pas reçu ou perdu votre courrier, pas de panique, vous pouvez encore voter CGT et récupérant votre identifiant et votre mot de passe.



Connectez-vous au site www.cmcas.webvote.fr

Procédure réassort en ligne du mot de passe

Saisissez vos nom, prénom, date de naissance, département de naissance (inscrit sur le N° de sécu),



munissez-vous d'une pièce d'identité, d'un numéro de rappel et d'une adresse mail.



Un rendez-vous en visioconférence vous sera proposé par mail pour la vérification d'identité*.



Votre « identifiant » vous sera envoyé par mail



Votre « mot de passe » vous sera envoyé par SMS (portable) ou énonciation vocale (fixe)

*à cette heure (18 octobre, 9h00) le contrôle d'identité n'est pas validé par les employeurs, il faudra montrer sa pièce d'identité lors de la visio, ou la scanner.

Astuce : pour ne pas perdre de temps et voter CGT dès l'ouverture du scrutin, pensez à prendre en photo vos identifiants et mot de passe dès réception de ceux-ci.